AR PREFECTURE

082-218201127-20180215-CM20180215\_16-DE Regu le 21/02/2018

> DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 15 février (15/02/2018)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 9 février, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Maïté GARRIGUES, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints**,

Mme Anne-Marie SAURY, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Sandrine PIAROU, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux** 

#### **ETAIENT REPRESENTES:**

Mme Colette ROLLET (représentée par Monsieur Jean-Michel HENRYOT), Mme Christine HEMERY (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Michel CASSIGNOL (représenté par Madame Maryse BAULU), **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Monsieur Jérôme VALETTE), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Madame Eliette DELMAS), Mme Fabienne GASC (représentée par Monsieur Pierre FONTANIE), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Madame Marie CASTRO), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), Conseillers Municipaux.

### **ETAIT ABSENT:**

M. Aïzen ABOUA, Conseiller Municipal.

Monsieur Jérôme VALETTE est nommé secrétaire de séance.

16 - 15 février 2018

# 16. Prévention des déchets : convention de prêt de matériel

Rapporteur: Monsieur GARRIGUES.

VU le programme de prévention des déchets du SIRTOMAD,

**VU** le projet de convention de prêt de matériel ci-annexé,

**CONSIDERANT** que la Commune de Moissac, par le biais de la Communauté de Communes Terres des Confluences, fait partie du territoire du SIRTOMAD,

**CONSIDERANT** la compétence du SIRTOMAD en matière de déchets.

AR PREFECTURE

082-218201127-20180215-CM20180215\_16-DE

Regu le 21/02/2018

## Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes du projet de convention de prêt de matériel passé entre le SIRTOMAD et la Commune de Moissac,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces nécessaires à son exécution et son suivi.

AUTORISE Monsieur le Maire à revêtir de sa signature ladite convention.

Pour copie conforme

e Maire,

Moissac le 16 février 2018

ean-Michel HENRYOT